

TRANSCRIPTION ET GRAMMAIRE

La distribution de Que "sujet" dans deux versions manuscrites d'une œuvre du XV^e siècle, *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*

Dans l'introduction qu'il donne à l'ouvrage de C. Blanche-Benveniste et C. Jeanjean 1987, J. Monfrin rapproche la démarche du linguiste qui s'intéresse à la transcription du français parlé dans son aspect flottant, souvent difficile à saisir, et celle du médiéviste, éditeur ou lecteur d'un texte d'ancien français qui s'interroge sur le sens des irrégularités qu'il observe, notamment dans la morphologie et la graphie. La question qui se pose dans ces deux domaines d'activité, au demeurant assez distincts, est celle des effets du mode de transcription orthographique adopté sur l'appréhension de la réalité linguistique.

S'agissant du texte de moyen français, la graphie n'est pas suffisamment stable pour permettre d'identifier les morphèmes à coup sûr. On sait, en effet, que les textes des manuscrits relèvent de scripta régionales qui ne correspondent pas proprement à des dialectes et qu'au sein d'une scripta les flottements orthographiques sont constants. On peut prendre l'exemple de l'affaiblissement des consonnes finales, celui de "-l" en particulier, tel que le traite C. Marchello-Nizia 1979¹: la graphie *i* (pour *il*) est possible, autorisant aussi bien une graphie **qui** pour **qu'il** que l'inverse, la graphie **quil** pour **qui**.

C'est pourquoi, devant les multiples cas de variantes de formes qu'on observe entre les différents manuscrits comme au sein d'un même manuscrit, il faut chercher à départager faute matérielle due à l'inconséquence du scribe, variation strictement graphique et graphies reflétant une différenciation grammaticale.

1. P. 86-87.

J'examinerai, en tenant compte des problèmes de graphie, les variantes **Que** et **Qui** du "relatif sujet" dans deux versions manuscrites d'un texte du milieu du XV^e siècle¹.

Dans cette perspective, j'ai cherché à dégager l'ordonnement des variantes graphiques observées et à montrer ce qu'elles révèlent de l'ensemble de l'activité de transcription.

1. LA DISTRIBUTION DE QUE SUJET

1.1. Je reviens tout d'abord, dans ces lignes, sur l'hypothèse d'une forme **Que** relatif sujet, parce qu'il s'agit d'une question qui embarrasse les linguistes: on s'est interrogé sur les conditions d'emploi de cette forme et sur les raisons de sa disparition.

M. Wilmet 1978, a fait une revue des principaux articles consacrés à cet emploi de **Que** en ancien et en moyen français. A son avis, bien que l'emploi de **Que** concurrent de **Qui** soit fort inégalement réparti dans les textes - ce qu'a confirmé U. Jokinen, 1978, pour le moyen français - toute localisation régionale du phénomène semble hasardeuse, d'autant plus que les caractères dialectaux ont tendance à s'estomper en moyen français².

On dispose, également grâce à l'étude de U. Jokinen, d'un bilan quantitatif de l'emploi de cette forme et des principaux paramètres qui interviennent dans sa distribution³. L'examen des textes montre qu'il n'a

1. Le manuscrit de la Bibliothèque de Cobourg (S. IV, 2) noté C par la suite, daté de 1453, qui constitue la version courte de l'histoire de Pierre de Provence (la rédaction "C"), qui a servi à l'édition de R. Colliot *L'histoire du vaillant chevalier Pierre filz du Conte de Provence et de la belle Maguelonne*, édition du C.U.E.R.M.A., 1977, Aix-en-Provence, version tardive dont l'incipit qui l'inaugure mentionne la date de 1453, remaniement formel d'une réaction antérieure et le manuscrit 1501 de la Bibliothèque Nationale (folio 117 à folio 171 verso) daté de 1430, version la plus ancienne de la rédaction "longue" notée "B", dont s'est servi, parmi d'autres sources, A. Biedermann dans son édition de 1913 (chez Honoré Champion et Max Niemeyer, Paris, Halle) et qui est la base de l'adaptation de G. Michaut de 1926, sous le même titre. On sait après l'article de Gaston Paris, *Romania* XVIII 1889, que l'auteur est un inconnu qui a rédigé son texte dans le Midi. Mes remerciements les plus vifs vont à Mme R. Colliot et à M. J. Subrenat du C.U.E.R.M.A. qui m'ont communiqué, la première, le fac similé du manuscrit de Cobourg, le second, le micro-film du manuscrit 1501 B.N.

2. Voir aussi P. Kunstmann, 1990, pour l'ancien français, qui relève, après G. Moignet, 1973, un emploi de **que**, relatif sujet, avec un antécédent **ce** et des verbes de construction impersonnelle (p. 158) et qui observe que dans cet emploi **que** peut commuter avec **qui**. Dans l'aperçu diachronique qu'il donne par la suite, P. Kunstmann reprend, pour le moyen français, les observations de M. Wilmet et de U. Jokinen.

3. **Que** représente 1,1 % des emplois par rapport à **Qui**, avec antécédent animé, 6,3 % des emplois avec antécédent non animé.

pas existé une véritable alternance **Que/Qui** en fonction sujet. Cet emploi de **Que** est rare, et quand il apparaît, sa distribution est spécifique:

- dans un cas sur deux, le contexte droit est une initiale vocalique,
- dans un cas sur trois, l'antécédent est le pronom neutre **ce**,
- très souvent le verbe de la relative est de construction impersonnelle,
- le style est formulaire,
- et il arrive souvent que le relatif soit séparé de son antécédent par une longue incise.

L'exemple suivant emprunté à Jehan de Saintré conjugue quelques-uns de ces facteurs, le contexte droit de **que** est à initiale vocalique, l'antécédent est de forme **ce**, le verbe est de construction impersonnelle, le style est formulaire:

adviengne de vous ce que a Dieu plaira (213)¹

P. Hirschbühler et M.-L. Rivero, 1982, ont proposé une hypothèse qui reprend des éléments de R. Martin, 1967, selon qui **Que** aurait pu supplanter **Qui** en français, comme en italien, par exemple. On aurait un cas de changement linguistique qu'ils expliquent dans le cadre de la théorie de la grammaire générative transformationnelle de Chomsky, 1977, incorporant le principe de **that trace**.

Ils posent que **Que** sujet se rencontre au XVe siècle, et du fait que **Qui** se rencontre également, avec toutes sortes d'antécédents, ils déduisent que la règle d'ajustement **Que-Qui** de R. Kayne, 1976, ne s'appliquerait qu'optionnellement dans cet état de langue à "Pro-drop"; à partir du moment où le français n'admet plus l'effacement du sujet pronominal déjà référencié, l'application de cette règle **Que-Qui**, deviendrait obligatoire. Ce qui, au demeurant, conduit à une analyse assez raisonnable de **Qui** en

1. Cet exemple est repris de l'étude de U. Jokinen (p. 80 et 281) comme les suivants que je fais figurer en note, chacun illustrant un des critères de distribution de **que** sujet, dans l'ordre de l'exposé ci-dessus:

- Contexte vocalique et antécédent pronom **ce**:
Mais ce que est moyen quant a nous n'est pas ainsi à prendre
(*Arist.*, 160, 31b, 10)
- Le verbe est de construction impersonnelle:
... et parler des Montaignes que elle a veues et de belles chouses et
de tou ce que lui est avenu (*Les XV Joies*, 70, 147)
- **Que** entre dans une formule usuelle:
Item à ce que dit est s'accorde ce que disoit un philosophe appelé
Eudoxus
(*Arist.*, 139-140, 20a, 20)
- **Que** est séparé de l'antécédent par une longue incise:
Qui est le cuer de femme qui se porroit tenir de plourer à veoir cest
enfant qui vait en sy grant peril, et qui est nourri a vesques nous, et
que tant de plaisirs nous a faiz tous les jours (*Saintré*, 213).

français: particule relative sujet, obligatoire si aucun sujet n'est mentionné dans la relative, qui s'oppose à **Que**, particule relative objet, possible quand le sujet est exprimé dans la relative.

1.2. J'ai réuni ci-dessous la liste de tous les exemples d'emploi de "que" relatif "sujet" dans les versions du texte de *Pierre de Provence* du manuscrit de Cobourg, noté C. et du manuscrit B.N. 1501, noté B, la question en débat étant de savoir si, au regard de sa fréquence marginale, l'emploi de **que** relatif sujet constitue une forme grammaticale concurrente de **qui**, morphologiquement différenciée ou seulement une variante orthographique de **qui**¹.

J'ai classé les exemples en distinguant, pour chacun des deux manuscrits, les cas de construction verbale impersonnelle et personnelle, les exemples avec antécédent inanimé et animé.

Manuscrit C

• *Le verbe est de construction impersonnelle*

1. C, 1, 5: Et fut mis en cestuy lengaige l'an mil C.C.C.C.Liiii. en la maniere **que** sensuit.
2. C, 38, 8: car le cuer ne me dit riens **que** ne mavienne.
3. C, 53, 5: Et quant Pierre fut en sa maison retrait, commença a penser en soy mesmes la haulte adventure **que** luy estoit advenue, et...
4. C, 116, 8: Et qu'on le pourveust de tout ce **que** luy feroit mestier.

• *Le verbe est de construction personnelle*

- *L'antécédent est un nom non inanimé*

5. C, 17, 7: Noble chevalier, monseigneur mon pere le roy a tresgrant plaisir de vous vaillances et aussi ont tous ceulx ceans pour les tresgrandes et merveilleuses vertus et noblesses **que** sont en vous.
6. C, 90, 128: ..., avés vous veu en moy choses **que** vous ayt despleu?
7. C, 106, 17: Et que toutes les choses **que** luy seroyent besoin, quelle les demandast a l'ostel.
8. C, 118, 12: et en trouva une que estoit plus belle que toutes les aultres de couleur et de odeur...

- *L'antécédent est un nom animé*

9. C, 72, 3: ... et sen alla a son logis pour faire provision de trois chevaux **que** luy sembleroient a son advis estre bien legiers pour chevaucher.

1. Voir, par exemple, la position de P. Kunstmann, 1990, pour l'ancien français.

10. C, 14, 17: Plusieurs joustes et tournoyemens fist faire le roy a la requeste de la belle Maguelonne **que** l'emprioit fort...
11. C, 29, 2: Quant la nourrisse ouyt ainsi parler Maguelonne **que** vouloit descouvrir si tost son coraige fut moult dolente et luy dist...
12. C, 88, 17: Quant Maguelonne eust dormy a son plaisir **q** avoit fort travaille et veille selon sa coustume.

L'auteur de ms. C fait usage d'une abréviation "q̄" qui renvoie régulièrement dans les autres exemples à la forme **que** quelles que soient sa nature et sa fonction. Il s'agit incontestablement dans cet exemple de l'emploi sujet¹.

Manuscrit B

Dans le manuscrit 1501 de la B.N., j'ai relevé cinq occurrences d'un **que** "sujet", dans des exemples qui ne correspondent pas à ceux où **que** apparaît dans le manuscrit C:

• *Le verbe est de construction impersonnelle*

13. B, folio 119, vo: Prenez or et argent harnois et chevaux et ce **que** vous sera necessaire.

Dans le ms. C, on a, dans le même contexte, la réalisation **quil** "attaché", du fait de l'absence totale d'apostrophe:

14. C, 8, 9: et aussi prenez de l'or et de l'argent ce **quil** vous sera mestier, et...

• *Le verbe est de construction personnelle*

- *avec antécédent nom inanimé:*

15. Bf. 128, Vo: puisque vous me dictez cestes nouvelles qui sont les plus joyeuses et les meilleures **que** jamais ne advenissent.
16. Bf. 145 Vo: Mais dieu a disposé toutes les choses a son plaisir [...] fist lever un fort vent et fort devers la terre **que** transporta oultre son gre pierre et sa barque fort dedans la mer et en petit deure...

- *avec antécédent non animé :*

17. Bf. 148 Vo: Certes vous estes le plus cruel homme **que** jamais naquist nonobstant que mon cuer ne puet dire mal de vous.
18. Bf. 136, Ro: En celluy temps avoit ou paie de Rommenie ung moult noble chevalier lequel estoit moult saige riche et puissant **que**

1. "Que": restrictif (7, 4), comparatif (8, 7), relatif objet (12, 6), complétif (25, 16) (27, 1) (16, 65).

pour sa grant valleur et chevalerie estoit fort ame et prise et se nommoit
messire perier...

Ceci noté, on observe que la forme majoritaire du relatif sujet est **qui**, ainsi dans cet exemple

19. Bf. 122, Vo: ... pour les grans vertus de noblesse **qui** sont en vous.

qui répond à (5), passage correspondant du ms. C où on observe l'emploi de **que** dans cette fonction.

1.3. De la confrontation des deux manuscrits on retient que l'emploi de **que** sujet, s'il apparaît avec la même faible fréquence, ne se distribue pas de la même manière dans les deux textes.

L'emploi de **que**, dans les deux manuscrits, n'est pas un phénomène isolé: d'autres phénomènes paraissent liés et relèvent peut-être de la même problématique de transcription.

Dans les constructions à verbe impersonnel, dans le ms. C, la forme **que**, sans sujet est concurrencée par **quil**¹, dans le ms. B, la même forme **que** est concurrencée par **qui**, dont l'emploi est le plus fréquent:

20. Bf. 135, vo: Pierre [...] commença a dire et penser en soy mesmes
la haulteaventure **qui** luy estoit advenue...

Dans les constructions à verbe personnel, on observe que la forme **que** sujet est en concurrence, dans les deux manuscrits, bien entendu, en premier lieu avec **qui**, qui est de loin la plus fréquente dans le texte, ainsi dans cet exemple du ms. C, où **qui** est en contexte vocalique:

21. C, 2, 10: Et le pere et la mere navoient aultre plaisance que en leur
filz pierre **qui** estoit tant vaillant tant bel et tant saige.

Mais également, dans le ms. C, avec les formes attachées **quil**, **quilz**, **quel**, **quelz**:

22. C, 113, 19: et si mist les voilles comme avoit a coustume de porter
dont on ne luy veoit sinon les yeulx et yng petit du nes et dessoubz elle
avoit ses beaulx cheveux **quelz** alloient jusques a terre.

1. Cf. l'exemple (14), supra.

2. VARIANTES DE TRANSCRIPTION DU CONJONCTIF QUE ET DES RELATIFS OBJET ET SUJET

Le fait de se rapprocher le plus possible de la réalité matérielle de la version manuscrite d'un texte ne répond pas à la "tentation du fac similé", mais au souci de retrouver, à partir de la transcription graphique, dans sa variance, les éléments d'une réflexion grammairienne empirique chez les scribes¹.

J'ai distingué les trois types de constructions où les différentes graphies que, **qui**, **qu'il**, peuvent entrer en concurrence, dans un premier temps, dans la version du ms. de Cobourg (ms. C).

2.1. LE CAS DE "QUE" CONJONCTION

Dans le contexte qui a été défini, on rencontre les quatre variantes de transcription suivantes de l'élément /k/ aussi bien avec des constructions verbales impersonnelles que personnelles:

• *Constructions verbales impersonnelles*

a. Une réalisation "attachée" de la séquence /K + Sujet pronominal:

23. C, 26, 6: Et a vous dame ie prie **qu'il** vous plaise de prendre de moy de mes petites bagues pour...

qui peut être également transcrite **quel**, par changement de voyelle:

24. C, 25, 11: Ma chiere dame je vous remercie de ce **quel** vous vient a plaisir de parler avec moy et...

b. Une variante de transcription avec le pronom détaché de "que":

25. C, 38, 1: et vous supplie **que** il vous plaise de prendre cestuy anel et de le garder pour amour de luy.

c. Une autre variante graphique de "que" conjonction plus sujet pronominal "il": la forme **qui**:

26. C, 2, 17: et non obstant **qui** y eust plusieurs vaillans et nobles chevaliers de diverses contrees.

1. On aura reconnu l'expression de B. Cerquiglini dans *Eloge de la variante*.

27. C, 19, 10: Dont le roy le tint pour sage et de gentil esprit de ce **qui** ne vouloit dire son nom.

d. Une variante, très fréquente, la forme **Que** nue, i.e., quand le sujet pronominal de troisième personne n'est pas transcrit, réalisation que je noterai, de ce fait **que-O**. Ainsi, dans cet exemple où le pronom "il" n'est pas réalisé devant un complément adverbial:

28. C, 8, 1: puisque... et **que** aucunement est necessaire que vous voyez le monde...

ou devant **ne** suivi par un pronom clitique complément,

29. C, 25, 16: si vous plaist Sires que je me recommande a elle et **q** ne luy deplaise car...

dans un exemple où le scribe a recours à l'abréviation \bar{q} pour **que**¹.

Constructions verbales personnelles

a. On a, dans le plus grand nombre de cas, une transcription "attachée" **quil**:

30. C, 20, 12: Car il sembloyt a ses manieres **quil** fust de grand lygnaige².

A noter le recours qu'a le scribe à des variantes de cette transcription, clairement présentées par le scribe comme une abréviation, en fin de ligne; ainsi, on a, dans l'exemple suivant, une abréviation $\bar{q}l$ z pour **quiltz**, vraisemblablement:

1. Cf. la note 7, chap. 1, supra. On relève dans le texte des manuscrits, comme dans tous les textes du moyen âge, des formules d'abréviations dont les plus générales se sont maintenues jusqu'au XVII^e siècle (Voir sur ce point Audisio G. et Bonnot-Rambaud I, 1990), *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne*, A. Colin, Paris.

Les moyens habituels de l'abréviation sont pour ce qui touche notre sujet:

- La suspension; un tilde, au-dessus de la première lettre désigne l'abréviation. Ainsi l'emploi de \bar{q} dans l'exemple signalé.

- La contraction; seules sont transcrites les premières et dernières lettres du mot, ne disparaissent que les lettres du milieu du mot. La marque de l'abréviation peut être également un tilde qui indique que le scribe a relevé la main et tracé un trait au-dessus du mot abrégé, par exemple:

$\bar{q}l$: (C, 71, 6) "et luy pria $\bar{q}l$ /eust de bons chevaux

$\bar{q}lle$: (C, 101, 1) "et luy fust dit $\bar{q}lle$ /iroit..

[le symbole / indique une fin de ligne].

2. On peut rencontrer la même forme avec un sujet féminin:

C, 121, 10: Et la noble Maguelonne tant **quil** le pouvoit les confortoit disant **quiltz** ne devoient riens doubter...

31. C, 137, 7: Car bien savoit **q̄lz** estoient troubles et desoles¹.

b. Une transcription détachée/Que + sujet pronominal/:

32. C, 10, 6: Et son hoste luy respondit que ouy tres volentier mais **que ilz** venissent tournis et bien en point...

c. Une transcription par **qui**:

33. C, 64, 13: Je prie a dieu de paradis qui vous doit venir a ce que vostre cueur desire en accroissement de biens et...².

d. Une transcription par la forme **que** "nue", notée **que-0**, le sujet pronominal n'étant pas réalisé:

34. C, 118, 19: Et commença a plourer et mener grant dueil pensant **que** pavoit estre devenue³.

1. A quoi il faut ajouter les abréviations **q̄l** pour **qu'il**:

C, 71, 6: et luy pria **q̄l**/eust de bons chevaux.

Ainsi que **q̄lle** pour **quelle**:

C, 101, 1: et lyu fust dit **q̄lle** iroyt...

2. On a des exemples pour lesquels l'intrusion de cette forme est plus difficile à expliquer; "qui" apparaissant à la place de **que** alors que le sujet est exprimé:

C, 56, 17: Quant vint le jour de nostre dame bien mattin **qui** tous les chevaliers eurent ouy la mess et.;

C, 19, 12: et, ne vouloit plus senquerir car il congnoissoit **qui** ce nestoit pas sa volonte.

3. Cette réalisation s'observe dans cet exemple où la subordonnée commence par un complément:

C, 143, 5: Et disoient tous **que** jamais neussent pense que en corps humain Dieu eust mis tant de beaute comme en Maguelonne.

ou bien en l'absence de tout complément; on note que, très souvent, le pronom sujet non exprimé est de la première personne:

C, 8, 14:... et me displait que nay loisir de parler a vous...

Transcription de Que non conjonctif + (il) V
Bilan

Verbe impersonnel		verbe personnel
quil (quel)	forme la plus fréquente	quil (quilz, qlz)
que il	variante	que il(z)
qui	variante	qui
que-0	variante	que-0

Pour l'emploi de que conjonctif, le manuscrit présente un jeu de variantes graphiques au nombre de quatre. C'est un constat d'évidence pour les formes **quil** et **qui**¹ pour les autres, il s'agit d'une question ouverte, en particulier, on peut s'interroger sur le statut de l'opposition entre la série **quil, qui, que, il**, d'une part et **que-0** d'autre part.

2.2. LE CAS DU RELATIF OBJET

Dans le manuscrit, on relève quatre transcriptions du relatif objet dans le contexte déterminé: la réalisation "attachée" **quil** (ou **quilz** ou **quelle**), l'écriture la plus courante, comme dans le cas de que conjonctif, dans le même voisinage droit; la réalisation détachée **que elle** (ou **que ilz**), la réalisation **qui** et bien entendu, une réalisation **que**. Soit successivement :

a. Réalisation "attachée"

35. C, 67, 2: Et quant ilz furent ensemble fort loua magulonne Pierre des vaillances **quil** avoit fait en chevalerie.

36. C, 82, 12: Et tous ceulx qui avoient a besongner au souldain venoient a pierre et per son moyen obtenoient ce **quilz** demandoient.

37. C, 109, 12: en quel estoient ployez les trois aneaux **quelle** luy avoit donnee quant il sen ala et...

b. Réalisation détachée, que + pronom sujet

38. C, 108,8:... et trouva les trois aneaux **que** elle avoit donnee a son filz quant il sen partist delle².

1. Cf. C. Marchello-Nizia, 1979, p. 174.

2. A noter que cet exemple reprend la construction de (37).

39. C, 135, 16: Je ne vous sauroye dire la moytie de la grant joye **que ilz avoient lung a laultre**¹.

c. Réalisation par **qui**

Cette forme occupe une place objet dans la construction verbale, le sujet de cette construction est exprimé; dans l'exemple suivant, c'est un pronom féminin de la troisième personne:

40. C, 14, 18: Plusieurs ioustes et tournoyemens fist faire le roy a la requeste de la belle maguelonne **que** lemprioit fort pour le plaisir qui elle avoit eu au chevalier des clefz et...².

d. Réalisation par la forme nue **que**, sans pronom sujet

Dans les deux exemples suivants, le sujet pronominal n'est pas transcrit:

41. C, 81, 11: Et print de bastons **qu**avoit cueillies et alla devers la roche.

42. C, 14, 19:... pour le plaisir qui elle avoit eu au chevalier des clefz et es vaillans faytz **que** tousjours faisoit³.

Transcription du relatif objet Bilan

régulière	quil (quilz, quelle)
variante	qui
variante	que il (ou que elle, que ilz)
variante	que-0

1. A noter également que cette expression apparaît comme une stricte variante graphique de la précédente, puisqu'on rencontre la forme attachée dans le même contexte :

C, 135, 2/... et ne pouvoient dire mot lung a laultre de grant joye **quilz** avoient.

2. Mot à mot, pour interpréter cet énoncé qui offre, en outre, une occurrence de **que** sujet qui peut dérouter: "Le roi fit faire plusieurs joutes et tournois à la requête de (sa fille) Maguelonne, qui l'en priait avec force, pour le plaisir que lui donnait le chevaliers des cles (en remportant victoire sur victoire...).

3. Ce n'est pas le cas dans cet exemple, mais ailleurs, une abréviation par **q** serait possible, dans cet emploi; ainsi dans:

C, 12, 16: Et le noble pierre qui estoit courrouce du tort **q** / le chevalier tenoit a messire henry...

On retrouve le même jeu de formes variantes pour exprimer le relatif objet dans le contexte - (il) - (Clitique complément) V - que pour transcrire que conjonctif, dans le même environnement.

2.3. LE CAS DU RELATIF SUJET

a. La forme régulière du relatif sujet, la plus fréquente, non seulement dans ce manuscrit mais également dans le ms. B, est la transcription "qui", dans une construction subordonnée à verbe personnel; ainsi l'énoncé (20) cité en I. Le plus souvent, l'antécédent est un animé, mais il peut être non-animé:

43. C, 18, 14: Car j'ay bien grant talent et desir de parler deux parolles en secret avec vous des armes et vaillances qui se font en vostre pays, et...

b. On rencontre une variante "quil" (et "quilz") de "qui", peu fréquente, (deux exemples dans le texte):

44. C, 19, 16: et pierre humblement print congie du roy et des aultres seigneurs quilz la estoient.

c. Nous avons vu¹ qu'on rencontre un "que", apparemment en position sujet, donc variante de "qui", avec antécédent animé, ou inanimé, dans une construction verbale personnelle, ainsi l'énoncé (10) que je rappelle:

10. C, 14, 17: Plusieurs joustes et tournoyemens fist faire le roy a la requeste de la belle maguelonne que l'emproit fort...

On n'a pas exactement la même série de variantes quand le verbe est de construction impersonnelle; je n'ai pas relevé d'exemple de transcription par qui. On a noté une transcription par que, comme l'indique l'exemple (2) que je rappelle:

2. C, 38, 8... Car le cuer ne me dit riens que ne mavienne.

Mais, la transcription la plus fréquente dans ce manuscrit est la réalisation attachée quil; ainsi l'exemple (14) que je rappelle:

14. C, 8, 9: et aussi prenez de l'or et de l'argent ce quil vous sera mestier, et...

1. Chap. 1, *supra*, les exemples 1-12.

On a le bilan suivant :

Verbe personnel		Verbe impersonnel
qui	la plus fréquente	-
quil (quilz)	variante	quil
que-0	variante	que-0

On a le même jeu de formes que pour la transcription de **que** complétif dans les mêmes contextes, moins l'emploi de la forme détachée **que il**, avec renversement dans l'ordre des fréquences: constructions impersonnelles où les normes de réalisation sont **quil** et **que-0**.

2.4. A partir de ces bilans partiels, il est possible de dégager les principes à l'œuvre chez l'auteur du ms. C qui ont conduit au développement des variantes de transcription constaté.

1. Une pratique de transcription de l'élément conjonctif et du relatif objet, dans le même contexte, un verbe à la troisième personne, précédé de son sujet pronominal et éventuellement d'un complément clitique (K-Sp-(Cp)-V), qui met en jeu des variantes graphiques (quil, qui, que il) traduisant vraisemblablement la même réalité morphologique.

Une pratique de transcription du relatif sujet par **qui** (avec la variante graphique **quil**), qui est également grammaticale, puisqu'elle ne retient pas les différences de réalisation phonétique possibles selon le contexte; ainsi dans l'exemple (21) que je rappelle, où **qui** apparaît dans un contexte droit voyelle:

21. C, 2, 10: Et le pere et la mere navoient aultre plaisance que en leur filz pierre **qui** estoit tant vaillant tant bel et tant saige.

2. Dans les trois contextes déterminés, emploi du conjonctif, du relatif objet et sujet, on observe une rupture avec ces principes de transcription, par l'irruption, d'une forme **que** nue, qu'on croit pouvoir imputer, dans les trois cas, à la non expression du pronom sujet.

Dans le manuscrit B, on dégager un principe grammatical de distinction de l'emploi relatif sujet, **qui** et de l'emploi de **que** conjonctif ou relatif objet qui ne souffre pas d'exception:

- la conjonction ne connaît que deux réalisations **quil** ou **que-0**, que le verbe soit de construction personnelle ou impersonnelle,

- **que** relatif objet connaît les mêmes réalisations¹.

Le relatif sujet connaît deux réalisations avec les verbes de construction personnelle comme avec ceux de construction impersonnelle:

- une réalisation **qui** qui est la plus fréquente, sauf quand le verbe est de construction impersonnelle,

- et une variante **que-0**, dans les deux constructions².

On peut dresser le bilan comparatif de la répartition des formes **qui**, **quil**, **que-0** dans les deux manuscrits :

Manuscrit C

Conjonctive		Relative objet	Relative sujet	
V pers.	V imp.		V per.	V imp.
quil		quil	quil	
que il		que il	-	-
qui		qui	qui	-
que-0		que-0	que-0	que-0

Manuscrit B

quil	quil	-	-
que-0	que-0	que-0	que-0
-	-	qui	qui

1. La norme dans le texte est l'expression du sujet pronominal:

B, f. 122, Ro: pour le grant plaisir quelle prenoit a veoir chevalier des clefs et ses vaillans portements **que** tous les jours faisoit mieulx.

Mais on relève au moins cinq exemples dans lesquels le sujet pronominal n'est pas exprimé, dans le contexte syntaxique [k-Régime-V], bien entendu, mais aussi dans le contexte [k-0-V] :

B, f. 125, Vo: et luy alla compter tout le parlement **que** avoit eu avecques le chevalier...

B, f. 152, Ro: elle eust illec plus tost nouvelles dicelluy **que** tant desiroit...

2. Cf. l'exemple (13) pour l'emploi en construction impersonnelle, et les exemples (14) et (15), avec des verbes personnels.

Il ressort de cette comparaison que les deux manuscrits n'offrent pas le même jeu de variantes graphiques (quil, qui, que il) dans la transcription de la conjonction, du relatif objet et du relatif sujet. On a le même jeu de formes dans les trois emplois, dans le ms. C. Au contraire, dans le ms. B, on observe une transcription de la conjonction et du relatif objet suivi d'un pronom sujet "il" qui est déjà moderne (compte non tenu de l'apostrophe).

En revanche, on relève, dans les deux manuscrits la même transcription **que-0**, dans les trois contextes considérés, qui apparaît liée directement à une pratique de transcription optionnelle du sujet pronominal en subordonnée¹.

1. Dans le texte du ms. B, j'ai relevé 14 exemples, au moins, de non réalisation d'un sujet pronominal (il, ilz, elle, elles) après que **que** complétif, conjonctif, avec des verbes personnels, dans les contextes [K-0-(Cp)-V] ou [K-Régime-V]:

B, f. 137, Vo:... la douce maguelonne prioit dieu de piteux cueur
que luy gardast son doulz amy pierre...

B, f. 130, Vo: car bien se pensoit **que** quelques bonnes nouvelles
luy apportoit de par la belle maguelonne...

Ceci est à rapprocher des 21 exemples de non réalisation d'un sujet pronominal des autres personnes (je, nous, vous), dans les mêmes contextes:

B, f. 139, Ro: car je puis bien dire quil ny a aujourduy roy ne prince
au monde qui en sa court ait meilleur chevalier ne plus cortoyz **que** jay
en vous et nest ja besoin **que** vous loue, car...

On a la même alternance quand le verbe est de construction impersonnelle:

B, f. 139, Vo: je prie a Dieu **quil** vous dointq parvenir a voz bons
desirs et...

B, f. 125, Vo: dictez lui... **que** je suis noble... et **que** luy plaise
estre content de cecy.

la norme de transcription dans le cas du relatif objet, dans le texte, est l'expression du sujet pronominal:

B, f. 122, Ro: pour le grant plaisir **quelle** prenoit a veoir le
chevalier des clefs et ses vailians portemens **que** tous les jours faisoit
mieulx.

Mais on relève au moins cinq exemples dans lesquels le sujet pronominal n'est pas exprimé, dans le contexte syntaxique [k-Régime-V], bien entendu, mais aussi dans le contexte [k-0-(Cp)-V]:

f. 125, Vo: et luy alla compter tout le parlement **que** avoit eu
avecques le chevalier...

3. L'INTERPRETATION GRAMMATICALE DES PHENOMENES DE VARIATION DANS LA TRANSCRIPTION, DANS LES DEUX MANUSCRITS

Si les faits observés révèlent l'existence d'une pratique de transcription des séquences [K + Sujet pronominal] autorisant le même jeu de variantes indifférencié par rapport au statut grammatical de la forme [k], ce qui apparaît problématique, c'est l'interprétation grammaticale qu'il faut donner à ce phénomène.

3.1.

En effet, si la transcription d'une variante **que-0** dans les constructions conjonctives et à relatif objet est liée à un fait de grammaire qui touche au statut du sujet pronominal en ancien et en moyen français, l'irruption d'une forme **que** du relatif sujet s'expliquerait, dans un état du français dans lequel le sujet pronominal peut apparaître optionnel, en subordonnée, comme une réalisation particulière de **qui**, forme qui occupe deux positions syntaxiques, celle du subordonnant et celle du sujet pronominal, exactement de la même façon que dans les autres emplois de **que** répertoriés en 2.

Un certain nombre de faits militent contre une telle hypothèse d'une relation entre cette forme particulière du relatif sujet et du statut de langue à "pro drop" du français à cette époque.

On relève

- que cet emploi de **que** n'est pas plus productif en ancien français¹,
- et il faudrait expliquer pourquoi cet emploi est encore observé au XVI^e siècle, à une époque où le français ne constitue pas incontestablement une langue à sujet pronominal optionnel²,
- mais surtout, les faits de transcription relevés en 2, ne paraissent pas appuyer une telle analyse.

Rappelons les règles de réalisation du sujet pronominal qui ont été formulées par Foulet, 1965.

f. 125, Ro: elle eust illec plus tost nouvelles dicelluy **que** tant desiroit...

1. Pour G. Moignet, 1974: 160, cet emploi est relevé comme marginal. Voir M. Wilmet, 1978:85 pour un bilan et un essai d'interprétation.

2. Voir sur ce point R. Martin, 1967, P. Guiraud, 1966, G. Gougenheim, 1951 et A. Haase, 1963 qui fait le point sur cet usage au cours du XVI^e siècle.

En subordonnée, l'ordre canonique est S-C-V¹, mais le sujet peut être omis quand un régime lexical ou pronom disjoint occupe la position préverbale; l'omission du sujet pronominal peut s'observer en dehors de ce cas: il peut être omis en l'absence de complément, s'il a déjà été référencié².

R. Martin et M. Wilmet, 1980, pour leur part, ont dressé le bilan de l'étude de l'ordre des constituants de la phrase dans des textes de la seconde moitié du XVe siècle, époque où sont parus nos deux manuscrits. On retrouve les observations de Foulet: le sujet pronominal peut être omis dans les subordonnées conjonctives ainsi que dans les coordonnées³. En subordonnée, on note que l'effacement de ce type de sujet se produit quand la zone préverbale est occupée par un régime. Les observations valent également pour les subordonnées à relatif objet⁴.

Dans la plus grande part des exemples relevés de subordonnées avec omission du sujet⁵, le contexte d'omission du sujet n'est pas celui décrit ci-dessus dans les grammaires; les subordonnées sont de construction [K-zéro-complément pronominal-V], c'est dire que l'omission du sujet pronominal ne peut être appliquée par la présence d'un régime (lexical ou pronom disjoint) dans la zone préverbale pour reprendre les termes de Skarup, 1975⁶.

3.2.

L'étude de T. Franzen, 1939⁷, propose une mise en perspective diachronique de tout ce qui touche à l'usage des sujets pronominaux qui conduit à nuancer l'interprétation grammaticale qui a été donnée des faits de transcription évoqués plus haut.

T. Franzen a examiné dans quelques textes en vers et prose qui s'échelonnent du XIe au XIIe siècle (*Alexis, Roland, Cliges, Quatre livres des Rois, Aucassin et Nicolette*) la distribution des sujets pronominaux en

1. L. Foulet, § 4.5.9 et § 4.6.5..

2. Cf. L. Foulet, § 4.6.5, § 4.7.3, § 4.7.5.

3. Cf. R. Martin et M. Wilmet, p. 297.

4. R. Martin et M. Wilmet, § 4.7.9 et § 4.8.0.

5. Cf. les exemples 1-18, et les notes 22 et 23.

6. Si on se reporte aux énoncés (1-18), on peut vérifier qu'on ne rencontre la construction [K-Régime adverbial-verbe] que dans les exemples (15) et (17), où la zone préverbale est occupée par l'adverbe **jamais**; partout ailleurs, la construction de la subordonnée est [K-0-(Cp)-V].

Dans le cas des subordonnées conjonctives, on retiendra, pour mémoire, l'opposition entre les énoncés (28) où on note un adverbe dans la zone préverbale (**aucunement**) et (29), pour lequel cette zone est vide: [K-0-Cp-V].

7. *La syntaxe dans des pronoms personnels sujets en ancien français*, thèse Upsala.

subordonnées suivant le type de construction, qu'on peut représenter par les formules:

I	K	Sp	V
II	K	O	V
III	K	Cp	V

Il ressort de cet examen diachronique que dès le XI^e siècle, les pronoms sujets étaient à l'ordinaire exprimés. T. Franzen estime que la construction "pronom sujet + verbe" est majoritaire. *Cette répartition, déjà nette dans l'Alexis, persiste avec des modifications de fréquence à l'époque d'Aucassin et Nicolette*¹. *Cette construction, ajoute-t-il, tend à devenir la construction unique dès les Quatre livres des Rois*². La construction sans sujet pronominal exprimé, possible au XI^e siècle en poésie, devient marginale au fil du temps.

La tendance à ne pas exprimer le sujet pronominal quand un élément accentué précède le verbe dans la subordonnée constitue un second fait de grammaire incontestable. Toutefois, T. Franzen a calculé la proportion exacte de chaque type de construction selon les textes, par rapport au total des subordonnées de tous types, quand le sujet n'est pas un substantif. La construction II, plus marginale dès les premières textes, se réduit de plus en plus à mesure que les textes avancent en date, elle est moins fréquente dans la prose que dans la poésie. La répartition des constructions I et III, montre qu'elles expriment deux tendances syntaxiques bien établies dans la langue. Mais Franzen insiste sur le fait que *la seconde partie de cette règle ne s'applique pas aux textes en prose du XIII^e. C'est que, de bonne heure, dans la subordonnée, la construction complément + verbe devient rare en prose. En poésie, elle reste fréquente pendant plusieurs siècles*³. Et de fait, comparant les textes du point de vue des différents types de subordonnées, T. Franzen observe qu'il existe un écart beaucoup plus grand entre deux textes contemporains, l'un en vers, l'autre en prose (*Cliges, Les quatre livres des Rois*) qu'entre deux textes en vers, l'un du XI^e, l'autre du début du XIV^e (*Alexis, Le Roman du comte d'Anjou*).

Sa conclusion est *qu'au XI^e siècle la construction Conjonction (pronom, adverbe) + pronom sujet (+ mot atone) + Verbe était beaucoup plus usitée dans la conversation que La vie de Saint Alexis ne le fait voir*⁴. Selon lui, *dès le XIII^e siècle, l'omission du pronom sujet était probablement déjà devenue un trait artificiel de la langue écrite, surtout*

1. Op. cit., p. 25.

2. Id.

3. Op. cit., p. 27.

4. Op. cit., p. 29.

de la langue poétique¹. Il poursuit: *Cette conclusion s'impose par le témoignage des textes en prose du XIIIe siècle. Comment expliquer autrement la prédominance presque absolue de cette construction - (Conjonction + Pronom sujet + verbe) - dans La conquête de Constantinople de Robert de Clari? La proportion de cette construction dans les Quatre livre des Rois montre qu'elle est, dès le XIXe siècle, en train de se généraliser dans la prose, et selon toute probabilité, dans le langage familier...².*

L'hypothèse de T. Franzen apporte un éclairage intéressant pour l'examen des données que j'ai réunies à partir des deux versions manuscrites de *Pierre de Provence*.

La multiplicité des variantes de transcription pour les mêmes segments grammaticaux situe le débat sur le plan orthographique.

La présence de subordonnées de type [K-zéro sujet pronominal-V], moins nettement [K-zéro sujet pronominal-Comp. pronominal-V], plus rarement [K-zéro sujet pronominal-complément lexical-V], quel que soit l'emploi de l'élément K, conjonctif ou relatif, constitue très vraisemblablement un trait de langue littéraire artificiel; la construction qui apparaît de loin la plus régulière dans ce texte ayant la formule [K-Sujet pronominal-V] ou [K-Sujet pronominal-Complément pronominal-V]³. On aurait donc, dès le XVe siècle, au regard de la transcription des sujets pronominaux en subordonnée, une situation qui annonce celle que Malherbe condamnait à la fin du XVIe siècle.

On rejoint ainsi l'observation de F. Brunot, 1981 pour qui, *vraisemblablement contre l'usage courant (parlé), les écrivains, jusqu'à la fin du XVIe siècle, se sont souvent dispensés d'exprimer le pronom personnel sujet⁴*. Brunot cite à l'appui le témoignage de Deimier : *Quand on parle communément, dit-il, on ne dit jamais 'puisque'il vous plaist, Monsieur, et qu'avez tant d'affection', mais bien toujours de cette façon : 'puisque'il vous plaist, Monsieur, et que vous avez...⁵*.

1. Id.

2. Id., p. 28-29.

3. Cf. Chap. 2, les exemples de subordonnées conjonctives.

4. *La doctrine de Malherbe*, p. 377-378.

5. Id.

On a chez A. Haase, 1963, un développement sur l'omission du sujet pronominal (§ 8). dans les exemples d'omission du sujet qu'il a relevés chez les écrivains du XVIIe siècle, on relève que, majoritairement le contexte est celui de phrases coordonnées, dans quelques cas, celui de subordonnées, d'indépendante ou de principale, mais alors dans une construction où l'absence de sujet pronominal constitue, proprement un archaïsme, puisqu'on y retrouve un ordre des mots qui appartient à l'ancienne langue: ainsi, en indépendante, avec un complément en tête

On a chez Maupas le témoignage que cette pratique s'observait encore au début du XVII^e siècle, en particulier dans les constructions qui mettent en jeu ce que Maupas appelle conjonctions : *et, si, mais aussi, aussi, que, aussi que*, avec cet exemple qui indique, comme le signale E. Winkler, 1957, que Maupas ne fait pas la différence entre la conjonction *que* et la relative: *J'ay receu les lettres que m'avez envoyées*¹.

Adieu, mon cher ami, t'en dirais beaucoup davantage
(La Fontaine, *Contes*, 1, 5, a, cité p. 13)

ou en subordonnée

Le galant, en effet, crut que par là baiseroit la commère
(La Fontaine, *Contes*, 1, 5, a, cité p. 15).

On trouve aussi des exemples de non-expression du sujet pronominal dans des contextes où T. Franzen voyait, déjà dans l'ancienne langue, un artifice littéraire; ainsi cet exemple de la correspondance de Voiture cité p. 14, où aucun complément ne figure entre l'élément K et le verbe de la subordonnée:

J'ai bien jugé que vouliez quereller.

Il convient donc de distinguer parmi les faits d'omission du sujet pronominal, où Vaugelas (II, 144) voyait un "barbarisme" qu'il blâmait chez les bons auteurs, un archaïsme, la continuation à l'écrit d'un usage ancien, qui a été parlé, et d'un autre côté, la continuation d'un artifice littéraire, qui, selon T. Franzen, n'a jamais correspondu à un usage parlé.

Le fait signalé par E. Steinmeyer, 1979, que cet usage se rencontre dans le style burlesque (chez Scarron, par ex.) ainsi que dans les textes des Mazarinades (p. 214) (voir aussi K. Nyrop, V, 170), parce qu'il ouvre un débat à propos de l'interprétation qu'il faut donner à ce phénomène (archaïsme littéraire ou imitation de la langue populaire) donne, me semble-t-il, tout son intérêt à la distinction introduite ci-dessus. Je relève, en effet, que les exemples d'omission du sujet pronominal cités en exemples entrent dans les deux rubriques que j'ai distinguées :

- il y a, d'une part, des faits d'omission du sujet dans des contextes où l'ancien français les ignorait, où l'on peut voir la continuation d'un artifice littéraire,

- il y a d'autre part des faits d'omission du sujet, en indépendante, en principale ou en subordonnée, avec élément tonique en tête de proposition, qui constituent la continuation d'un usage ancien, possiblement encore parlé au début du XVII^e siècle, dans l'usage familial (C'est ainsi que s'exprime le jeune Louis XIII, selon le témoignage d'Héroard).

1. Cité par E. Winkler, op. cit., p. 98.

4. CONCLUSION

On conçoit que ce sont des données comme celles qui offrent les deux manuscrits qui peuvent être à l'origine de l'hypothèse de P. Hirschbühler et M.-L. Rivero: la transcription adoptée suggère en effet que la réalisation **que** sujet est liée au statut apparemment facultatif du sujet pronominal en subordonnée en moyen français.

Les rapprochements auxquels on a procédé suggèrent que ce phénomène de réalisation **que** du relatif sujet ne constitue pas un fait de "variante ponctuelle", pour reprendre l'expression de B. Cerquiglini, 1989, mais s'intègre dans l'ensemble de l'activité de transcription des éléments **qu-** et du sujet pronominal en subordonnée.

Une forme **que** apparaît possible dans le contexte gauche immédiat d'un verbe conjugué, quel que soit l'emploi de **que** conjonctif, relatif objet ou sujet, dans la mesure où les auteurs de manuscrits ou les scribes peuvent se permettre de ne pas transcrire régulièrement le sujet pronominal en subordonnée.

Si on voit avec T. Franzen dans cette latitude qui leur est laissée un trait artificiel de la langue littéraire dès le XIIe siècle, qui a perduré jusqu'à la fin du XVIe, on sera tenté d'en inférer que cette forme **que** du relatif sujet n'a sans doute eu de réalité en français que sur le plan de la transcription orthographique¹

André VALLI

1. L'examen des variantes de **qui** relatif sujet en moyen français offre l'exemple d'une autre variante orthographique: il s'agit du fait bien connu de la concurrence des formes **qui** et **qu'il** (ou **qu'il**). Ce fait est bien établi en ancien français (P. Kunstmann, 1990:155 l'atteste régulièrement dans la prose du début du XIIIe siècle) qui s'épanouit en moyen français comme en témoigne F. Brunot (H.L.F., 2, p. 441) et qu'attestent nos propres données. Cette hésitation dans la transcription a perduré jusqu'au XVIIIe siècle avec les verbes de construction impersonnelle.

On sait que Malherbe a corrigé Desportes, qui, suivant l'usage de son temps, confond **qui** et **qu'il**. Brunot, qui est l'auteur de cette observation, a noté que *tout le XVIIe siècle a hésité sur ce point, et c'est encore peut être par cette confusion qu'il faut expliquer la fameuse phrase de La Bruyère: Depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent sur laquelle on a bâti tant de savants commentaires (La doctrine de Malherbe, p. 395-396).*

BIBLIOGRAPHIE

- AUDISIO Gabriel et BONNOT-RAMBAUD Isabelle, 1991, *Lire le français d'hier. Manuel de Paléographie moderne XVe-XVIII siècles*, A. Colin, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et JEANJEAN Colette, 1987, *Le français parlé. Transcription & Edition*, Didier-Erudition, Paris.
- BRUNOT Ferdinand, 1981, *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*, thèse, Masson, Paris.
- CERQUIGLINI Bernard, 1989, *Eloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Le Seuil, Paris.
- FOULET Lucien, 1965, *Petite syntaxe de l'ancien français*, Champion, Paris.
- FRANZEN T., 1939, *La syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français*, thèse, Upsala.
- GOUGENHEIM Georges, 1951, *Grammaire de la langue française du XVIe siècle*, Les langues du Monde, I.A.C., Lyon.
- GUIRAUD Pierre, 1966, "Le système du relatif en français populaire", *Langages* 3, p. 40-48.
- HAASE A., 1965, *Syntaxe française du XVIIe siècle*, 5e édition, Delagrave, Paris.
- HIRSCHBUHLER Paul et RIVERO Maria-Louisa, 1982, "Aspects of the Evolution of Relatives in Romance", *Papers from the 5th International Conference on Historical Linguistics*, A. Ahlquist (ed.), Benjamins, Amsterdam, p. 132-142.
- JOKINEN Ulla, 1978, *Les relatifs en moyen français. Formes et Fonctions*, Suomalainen Tiedekatemia, Helsinki.
- KAYNE Richard, 1975, *French Syntax. The Transformational Cycle*, M.I.T. Press, Cambridge.
- KUNTSMANN Pierre, 1990, *Le relatif-interrogatif en ancien français*, Droz, Genève.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 1979, *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, Bordas, Paris.
- MARTIN Robert, 1967, "Quelques réflexions sur le système relatif-interrogatif QUI/CUI/QUE/COI en ancien français", *Travaux de linguistique et de littérature*, V, 1, p. 97-122.

MARTIN Robert et WILMET Marc, 1980, *Manuel de français du moyen age. 2. Syntaxe du moyen français*, Sobodi, Bordeaux.

MOIGNET Georges, 1973, *Grammaire de l'ancien français*, Klincksieck, Paris.

SKARUP Povl, 1975, "Les premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position", *Etudes romanes de l'Université de Copenhague, Revue romane*, numéro spécial 6, Akademisk Forlag.

WILMET Marc, 1977, "Sur certains emplois de *que* en moyen français", *Etudes de syntaxe du moyen français. Actes d'un colloque publiés par Robert Martin, Recherches linguistiques*, IV, Université de Metz, p. 83-111.

WINKLER Emile, 1912, *La doctrine grammaticale française d'après Maupas et Oudin, Beiheft zur Z.R.P.Ph*, heft 38.